

Sujet : [INTERNET] Enquête publique: exploitation d'une centrale mobile d'enrobage à chaud

De : Aleidis De Smet <aleidisds@hotmail.com>

Date : 26/09/2019 09:36

Pour : "pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr" <pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr>

Madame/Monsieur le Préfet,

J'ai appris de l'enquête publique menée à Roquefort-des-Corbrières concernant la centrale mobile d'enrobage à chaud.

Etant à l'étranger pour mon travail à la Commission européenne en ce moment, cette affaire a néanmoins retenue toute mon attention en tant que propriétaire d'un bien immobilier à ladite Commune.

Il m'est impossible de me rendre sur place (à la Mairie) pour participer à cette enquête, ce qui ne me laisse pas d'autres options que de vous faire part de mon avis par courriel.

Par la présente, je souhaite donner mon avis défavorable sur l'installation d'une telle centrale pour deux raisons non-négligeables :

- Les risques sanitaires ainsi que
- l'amortissement anticipé de l'immobilier.

Les bénéfices économiques qu'emportera l'exploitant (lui seul en profitera) ne justifieront jamais :

- La perte de valeur de l'immobilier sur toute la Commune (calculable),
- mais encore moins les risques sanitaires
 - directes :
La pollution d'air est devenu la cause mortelle n°1 dans beaucoup de pays et coûte la vie à 7 millions de personnes par an selon une étude récente de l'Organisation mondiale de la santé*. Les coûts de santé que cela représente s'élèvent à des centaines de milliards d'euros en Europe (calculable – chiffres disponibles).
 - indirectes :
 - la pollution des terres et de l'eau,
 - la nullification de la cultivation biologique/responsable sur place (préjugé économique calculable),
 - voir la nullification des initiatives comme « zéro phytos » dans la région (non-obtention des subventions nationales/européennes - calculable),
 - les effets négatifs sur le tourisme dans la Commune (calculable).

Je compte sur votre sens de responsabilité en refusant l'octroi d'une permission pour une telle implantation à Roquefort-des-Corbrières.

Je vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Aleidis De Smet

*

AIR POLLUTION – THE SILENT KILLER

Every year, around **7 MILLION DEATHS** are due to exposure from both outdoor and household air pollution.

Air pollution is a major environmental risk to health. By reducing air pollution levels, countries can reduce:

- Stroke**
- Heart disease**
- Lung cancer, and both chronic and acute respiratory diseases, including asthma**

REGIONAL ESTIMATES ACCORDING TO WHO REGIONAL GROUPINGS:

- Over 2 million** in South-East Asia Region
- Over 2 million** in Western Pacific Region
- Nearly 1 million** in Africa Region
- About 500 000** deaths in Eastern Mediterranean Region
- About 500 000** deaths in European Region
- More than 300 000** in the Region of the Americas

CLEAN AIR FOR HEALTH #AirPollution World Health Organization